

Pour son habitat inclusif, la mairie de WIMILLE recherche un(e) coordinateur/trice projet de vie sociale et partagée (H/F)

**Contrat de projet d'un an – Catégorie B
Temps complet - Poste basé à WIMILLE - Permis B obligatoire**

CONTEXTE

Dans le cadre du **Programme Petites Villes de Demain**, la ville de WIMILLE et son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont décidé d'engager une **expérimentation pour créer un habitat inclusif** accueillant une **douzaine de personnes âgées de plus de 65 ans**.

L'habitat Inclusif comporte un **projet de vie sociale et partagée** élaboré par les habitants conformément à la convention signée entre le Département du Pas-de-Calais et le C.C.A.S. de WIMILLE dans le cadre de l'Aide à la Vie Partagée (A.V.P.). Ce projet est mis en œuvre par un coordinateur nommé **Personne Porteuse du Projet Partagé** (personne 3P).

Ce projet d'habitat inclusif a vocation à se situer en priorité dans le **parc social de la commune**. Il propose également de créer des logements au sein d'une colocation et d'intégrer certains logements déjà existants.

Il intègre ainsi différents niveaux d'actions :

- **La création d'une colocation** pour personnes âgées / parc social ;
- **L'intégration des habitants volontaires déjà installés** dans les logements individuels de la Résidence Clair Vivre / parc social ;
- **L'intégration d'habitants du quartier** qui souhaiteraient prendre part au projet de vie sociale et partagée / parc privé.

Et deux niveaux d'espaces communs :

- D'une part les **espaces communs de vie au sein de la colocation** (salon, salle à manger, cuisine, buanderie, chambres d'amis) ;
- D'autre part **l'espace commun au sein du foyer de la résidence Clair Vivre** dédié aux animations, à la restauration et à la détente.

MISSIONS ET FONCTIONS

Sous la responsabilité du Président du C.C.A.S. de WIMILLE et de son Directeur, le Porteur du Projet Partagé (personne 3P) est le véritable acteur du vivre ensemble, garantissant l'accès à l'offre de proximité par les habitants impliqués dans cette expérimentation d'habitat inclusif.

La personne 3P :

- **Anime le projet de vie sociale et partagée** ;
- **Facilite les liens entre les habitants et avec leur environnement** ;
- **Coordonne les interventions au sein du projet** ;



- Développe la citoyenneté et le pouvoir d'agir des habitants ;
- Assure l'interface technique et logistique.

Accompagné par **Béguinage et Compagnie** dans un premier temps, vous construisez avec les habitants le Projet de vie sociale et partagée tel que décrit dans la convention entre le Département du Pas-de-Calais et le C.C.A.S. de WIMILLE, qui guidera l'ensemble des actions à mener tout au long de l'année

Vous œuvrez à la mise en place des services, des animations et des activités adéquats en fonction des besoins et des souhaits des habitants participant au projet. En tant que coordinateur de parcours, vous intervenez tant sur le collectif que sur l'individuel, en favorisant et en mettant en place les conditions d'expression et de réalisation de l'autodétermination des habitants participants, leur permettant ainsi une intégration et inclusion pleines et entières dans la cité.

Dans le cadre du projet de vie sociale et partagée, vous serez chargé(e) notamment d'animer et de réguler la vie quotidienne des habitants participants qui auront intégré la colocation en vue de favoriser leur autonomie, de veiller à leur sécurité et leur bien-être, le tout dans le respect des besoins et attentes de chacun dans **4 domaines principaux** :

- **Sécurisation de la vie à domicile au sein de la colocation proposée par le C.C.A.S. et son bailleur social :**
 - Assurer la mise en œuvre et le respect du projet de vie sociale et partagée ;
 - Garantir la mise en place d'un fonctionnement respectant les besoins, rythmes de vie et attentes de chacun des locataires ;
 - Veiller à leur bien-être physique et moral ;
 - Faciliter l'arrivée et l'intégration des nouveaux locataires ;
 - Accompagner la sortie de la colocation le cas échéant ;
 - Gérer l'interface technique et logistique du logement en colocation avec le bailleur Habitat Hauts de France.
- **Soutenir l'autonomie des habitants participants au projet :**
 - Conseiller et favoriser dans les actes de la vie quotidienne pour pérenniser le maintien à domicile ;
 - Rendre les habitants acteurs de leur projet de vie ;
 - Mener des actions de prévention en matière d'autonomie.
- **Soutenir la convivialité :**
 - Maintenir une dynamique de groupe ;
 - Veiller à la réalisation et aider les habitants participants à créer du lien entre eux ;
 - Encourager et aider à la prise d'initiatives collectives ;
 - Être pleinement partie prenante à la mise en place et à l'organisation d'activités collectives.

- **Promouvoir la participation sociale et citoyenne :**

- Favoriser l'intégration et la participation des habitants dans la vie du quartier et de la commune ;
- Assurer la connaissance et la participation des habitants aux activités de loisirs, sportives ou culturelles de la commune ;
- Développer, animer et coordonner le réseau partenarial ;
- Sensibiliser les partenaires et acteurs locaux au vieillissement afin de faciliter l'intégration.

Vous exercez ces missions dans le strict **respect de la confidentialité et de la discréction professionnelle exigée.**

Vos actions devront s'articuler également avec l'ensemble des services municipaux de la commune de WIMILLE, ainsi qu'avec le C.C.A.S., en reflétant les orientations stratégiques décidées par les élus.

En concertation avec les services supports de la ville et le Directeur du C.C.A.S., vous **gérez le budget spécifique lié à l'habitat inclusif et vous rendez compte de son utilisation auprès du Directeur, du Président et de la Vice-Présidente**, de façon régulière.

Vous montez les dossiers pour organiser les différentes activités et pour obtenir les financements adéquats et complémentaires si besoin, selon les projets.

Vous établirez le bilan annuel et rendrez-compte de votre activité auprès du Département conformément à la convention.

PROFIL

De niveau BAC +3 ou plus

- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social ; Conseiller en Economie Sociale et Familiale ; Educateur Spécialisé ou autre diplôme social ;
- Licence professionnelle (gérontologie ; encadrement des établissements et services d'aide à la personne) ;
- Master (Développement social, intervention sociale...).

Expériences et connaissances du secteur du vieillissement

Sens des relations humaines, capacité d'écoute et de médiation

Adaptabilité et flexibilité

Disponibilité (occasionnellement les week-ends et soirées)

Sens de la communication et du partenariat développé

Expérience de travail en autonomie et en équipe nécessaire

Salaire : selon expérience professionnelle et statut des agents publics.

CANDIDATURE

CV et Lettre de motivation et dernière évaluation professionnelle (si agent public) à



transmettre à l'attention de **Monsieur Le Président du C.C.A.S.**

Par courrier :

Mairie de WIMILLE
1 bis, rue du LOZEMBRUNE
62126 WIMILLE

Par mail :

ccas@mairie-wimille.fr

Date limite de candidature : **15 avril 2023**

Prise de fonctions prévue pour le **1er juin 2023**

